

Conseil consultatif de la  
Société de gestion des déchets nucléaires

**Procès-verbal de la réunion tenue les 27 et 28 mars 2003**

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la Société de gestion des déchets nucléaires tenue à Toronto (Ontario) les 27 et 28 mars 2003. La réunion a débuté à 18 h le 27 mars et s'est terminée à 15 h le 28 mars.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Cameron	Membre et président intérimaire
M <sup>me</sup> Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

Est excusé :

M. David Crombie	Président
------------------	-----------

Sont aussi présents :

SGDN :

M <sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M <sup>me</sup> Kathryn Shaver	Directrice administrative
M <sup>me</sup> Donna Pawlowski	
M <sup>me</sup> Jo-Ann Facella	

Autres invités :

M <sup>me</sup> Linda Keen, présidente, CCSN	(point 2 de l'ordre du jour)
M <sup>me</sup> Cait Maloney, CCSN	(point 2 de l'ordre du jour)
M. Richard Ferch, CCSN	(point 2 de l'ordre du jour)
M <sup>me</sup> Lois Wilson, sénatrice	(point 3 de l'ordre du jour)

**Le 27 mars 2003**

### **1. Ouverture de la réunion**

Ayant accepté d'agir comme président de la réunion, M. Cameron ouvre la réunion à 18 h le 27 mars 2003.

### **2. Conférencier invité et discussion : Commission canadienne de sûreté nucléaire**

Le président présente la conférencière invitée, M<sup>me</sup> Linda Keen, présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

M<sup>me</sup> Keen est accompagnée de deux membres du personnel de la CCSN :

- M<sup>me</sup> Cait Maloney, directrice générale, Direction de la réglementation du cycle et des installations nucléaires, CCSN.
- M. Richard Ferch, directeur, Division des déchets et des géosciences, CCSN.

La CCSN donne une séance d'information sur les rôles et les responsabilités de l'organisme de réglementation nucléaire du Canada. Elle décrit de quelle façon la CCSN réglemente le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada. Elle précise les rôles respectifs de la Commission et de son personnel. La CCSN met l'accent sur la priorité qu'elle accorde à l'ouverture et à la transparence dans ses démarches et dans ses audiences publiques.

Le CCSN décrit la démarche future dans le cadre de laquelle le gouvernement examinera les solutions de gestion et souligne le rôle précis que jouera la CCSN dans l'évaluation de la pertinence d'autoriser une solution de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. On discute des nombreux examens et points de décision où l'intérêt du public est pris en compte pour évaluer la solution de gestion – depuis les discussions parlementaires et les évaluations environnementales jusqu'aux différents stades d'autorisation et démarches connexes de l'intervenant.

**Le 28 mars 2003**

### **3. Conférencière invitée et discussion : M<sup>me</sup> Lois Wilson, sénatrice – cadre d'éthique**

M<sup>me</sup> Lois Wilson traite des dimensions éthiques de l'analyse des solutions de gestion. Elle décrit à l'intention du Conseil son expérience comme commissaire de la Commission Seaborn ainsi que les conclusions de la Commission sur différentes questions, notamment la considération du critère de sûreté d'un point de vue social et technique. Elle explique la conclusion de la Commission suivant laquelle un cadre éthique et social est essentiel pour délimiter la question de la gestion des déchets nucléaires et trouver des solutions acceptables pour résoudre ce problème.

La sénatrice Wilson énumère certaines questions difficiles dont la SGDN doit tenir compte pour bien saisir l'évolution des valeurs et des priorités des Canadiens et le nouveau contexte sociétal. Elle fait part au Conseil de ses observations pour qu'il les examine au moment où la SGDN élabore le cadre d'analyse des solutions de gestion.

La sénatrice Wilson remet des copies de son allocution au Conseil consultatif.

À la fin de l'exposé, le président ouvre la réunion à des discussions entre le Conseil consultatif et la sénatrice Wilson. Le Conseil examine plus à fond les conclusions de la Commission et discute de la façon dont la SGDN pourrait aborder sa démarche d'engagement et son étude à la lumière des enseignements et de l'expérience de la Commission. Un certain nombre d'observations sont formulées :

- Le cadre d'éthique ne doit pas être séparé du reste de la démarche. Il faut intégrer les questions d'éthique au cadre d'analyse général. Il faut appliquer un cadre polyvalent qui regroupe tous les enjeux.
- Il faut regrouper les participants dans des tables rondes/réunions d'experts de façon que la SGDN réunisse les points de vue des chercheurs, y compris des spécialistes en sciences sociales.
- Il faut permettre aux membres du public de soulever les questions qui leur importent et y répondre – permettre une analyse ascendante qui tient compte des questions sociales qui sont importantes pour les Canadiens.
- Un engagement véritable avec les collectivités autochtones est une priorité.
- L'incorporation du point de vue des jeunes est une priorité.
- Il faut définir des délais clés pour le processus décisionnel et les communiquer au public. Il est important d'informer le public sur la façon dont la SGDN mène ses travaux. Le public doit être informé du moment où chaque décision sera prise.
- Il est important d'aborder l'étude en segments faciles à contrôler. Le déroulement de l'étude doit se faire de façon graduelle.
- Il faut concevoir et gérer des activités d'engagement avec l'aide de professionnels pour assurer la tenue de discussions bidirectionnelles évoluées avec le public. La SGDN devrait demander des conseils sur la façon de tenir des consultations efficaces sur le traitement des enjeux au moyen de l'engagement des citoyens.
- Il faut être conscient que les frais de transport et autres coûts pour assister aux réunions peuvent être des obstacles à l'engagement dans certains cas.
- Il faut utiliser des moyens techniques d'avant-garde pour rejoindre la population de l'ensemble du pays. Les activités de mobilisation basées sur le Web permettront aussi de surmonter les obstacles liés au transport.
- Il faut communiquer avec les différents ministères du gouvernement qui ont un intérêt dans l'étude de la SGDN, ainsi qu'avec les comités sénatoriaux et les comités permanents de la Chambre des communes pour les tenir informés des travaux de la SGDN.

À la fin de la séance de discussion, le président remercie la sénatrice Wilson d'avoir pris le temps de présenter ses observations au Conseil. M. Cameron indique que le Conseil consultatif de la SGDN serait heureux d'accueillir de nouveau la sénatrice à une réunion ultérieure.

Le président invite ensuite les membres du Conseil consultatif à émettre d'autres commentaires sur les dimensions éthique et sociale de l'étude.

La présidente énumère certaines activités clés contenues dans le plan de travail de la SGDN et parle des possibilités d'y incorporer les enseignements et les observations de la sénatrice Wilson. On souligne que la SGDN prévoit de publier un document de

discussion à l'automne 2003 qui contiendra un cadre d'analyse préliminaire tenant compte du point de vue éthique et d'autres questions.

#### **4. Mise à jour à l'intention du Conseil consultatif**

M. Obonsawin et M<sup>me</sup> Cooper font un compte rendu de la réunion du 19 mars tenue avec M. Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles du Canada.

- La réunion du 19 mars visait à renseigner le ministre sur la création de la Société de gestion des déchets nucléaires et du Conseil consultatif de la SGDN par les sociétés, conformément à la *Loi fédérale sur les déchets de combustible nucléaire*.
- M<sup>me</sup> Cooper et M. Obonsawin ont fait part au ministre de leurs observations et de leurs réflexions sur la démarche jusqu'à maintenant. Ils ont mis en relief le défi posé par l'élaboration d'un cadre rigoureux sur le plan social et éthique pour analyser les options de gestion, et l'importance de tenir des consultations publiques exhaustives et des discussions approfondies avec les peuples autochtones.
- Le ministre a encouragé la SGDN à incorporer à son étude de bonnes données scientifiques, les expériences d'autres compétences et le point de vue de la population canadienne.

Aidée de M. Rozon, la présidente renseigne le Conseil consultatif sur la décision d'Ontario Power Generation de cesser de financer le Laboratoire de recherche souterrain (LRS) d'ÉACL au Manitoba. La présidente renvoie le Conseil à la lettre de M. Peter Baumgartner d'ÉACL dans laquelle il fait part de ses préoccupations à ce sujet. La présidente confirme son intention de répondre à cette lettre. La SGDN planifiera une visite du laboratoire dans le cadre d'une série de réunions prévues au Manitoba avec des communautés d'intérêt.

La présidente dépose aux fins d'examen une liste de visites possibles d'installations de recherche auxquelles les membres du Conseil consultatif pourraient être intéressés de participer en tant que conseillers de l'étude des solutions de gestion. On s'entend pour inscrire les visites suivantes au calendrier :

- Une visite de la centrale nucléaire de Pickering, pour les membres du Conseil, suivant leur disponibilité, le 9 mai.
- Une visite du Laboratoire de recherche souterrain d'ÉACL au Manitoba. M. Lister se dit intéressé à prendre part à cette visite avec la présidente.
- Une visite du projet américain de stockage Yucca Mountain, au Nevada.

À titre d'information, la présidente passe en revue une liste des congrès techniques à venir.

#### **5. Mise à jour de la présidente et discussion du Conseil**

##### **a) Mise à jour sur le plan de travail de la SGDN**

##### **b) Mobilisation – mise à jour sur l'engagement et les orientations proposées**

La présidente dépose un plan de travail préliminaire aux fins de discussion avec le Conseil consultatif. Le plan de travail propose cinq groupes d'activités à l'appui des discussions et de l'analyse des solutions de gestion. La présidente attire l'attention sur

des jalons précis du plan, notamment la publication d'une série de documents de discussion pour renseigner le public et favoriser la discussion des différentes solutions.

À la suite de l'invitation du président de discuter du plan de travail préliminaire, les membres du Conseil soumettent un certain nombre d'observations :

- Après avoir confirmé son plan de travail, la SGDN devrait en publier les étapes clés.
- Il faut permettre au groupe de spécialistes internationaux de faire part de leurs observations sur chaque document de discussion.
- Il faut prévoir l'engagement des collectivités autochtones à chaque étape du plan de travail.
- La SGDN devrait faire coïncider les réunions du Conseil consultatif avec l'occasion d'examiner les documents de discussion préliminaires avant leur publication.
- Une gestion rigoureuse de la période d'étude de trois ans est essentielle pour assurer la tenue effective de discussions publiques avant et après la publication des documents de discussion.
- La SGDN doit prendre des mesures proactives pour engager les discussions sur chaque document afin de tirer le maximum du temps disponible pendant l'étude de trois ans. D'après les pratiques courantes dans ce domaine, les quatre mois de discussion prévus dans le plan de travail pour chaque document correspondent à une courte période.

La présidente invite les membres du Conseil à faire continuellement part de leurs réflexions sur le plan de travail et à ne pas hésiter à participer à quelque activité que ce soit ou aux consultations prévues.

Soulignant leur désir de demeurer indépendants tout en apportant une contribution positive à la démarche de la SGDN, les membres du Conseil consultatif conviennent d'examiner à une réunion ultérieure le rôle et le niveau de participation aux travaux de la SGDN qui seraient appropriés pour eux.

### **c) Mise à jour sur les consultations auprès des collectivités autochtones**

La présidente fait le point sur les travaux en cours pour élaborer un plan complet visant à inciter les collectivités autochtones à prendre part aux discussions prévues dans le cadre de l'étude des solutions de gestion menée par la SGDN.

### **d) Travaux conjoints des propriétaires de déchets – mise à jour sur la recherche technique**

La présidente renseigne le Conseil consultatif sur les différents travaux qui ont été commandés par les propriétaires de déchets en rapport avec les questions de conception et de transport et les incidences financières des solutions de gestion. Ces travaux constitueront une ressource à laquelle la SGDN aura accès en 2003 et feront l'objet d'une présentation au Conseil consultatif à la réunion du mois de mai.

## **6. Réunions futures**

Le Conseil confirme les points de l'ordre du jour pour sa réunion des 9 et 10 mai à Toronto. La SGDN se chargera de communiquer avec les membres du Conseil pour

savoir s'ils sont en mesure de participer à la visite de la centrale nucléaire de Pickering de façon à pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

## **7. Autres affaires**

Sur une proposition en bonne et due forme, appuyée et approuvée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif tenue les 10 et 11 janvier 2003, dont chaque membre a reçu un exemplaire, est approuvé tel quel.

Les membres du Conseil consultatif reçoivent des exemplaires du Rapport annuel 2002 de la SGDN qui a été présenté au ministre Dhaliwal le 28 mars.

## **8. Discussion à huis clos**

La présidente et le personnel de la SGDN se retirent. Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos avec le président, à compter de 14 h 50.

## **9. Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 15 h.

---

Le 12 mai 2003  
La secrétaire de la SGDN